



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES Réunion du 10 février 2025

Présents : Alfred BARNY ; Marie-Paule BELLINOT ; Ann BOSTOEN (co-présidente) ; Roselyne CHEVALIER ; Patricia CLARISSE ; Éric COULON ; Isabelle DAUMONT TREILLEUX ; Sophie DAVID ; Laurence DUFLOS ; Agnès FRANCONIE ; Geneviève GRANDINETTI BOURGOIN Hamid HASSNAOUI ; Céline HAUSZWALB ; Philippe LANTA ; Pascal LEJARRE ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Laurent MILLER ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Martine PORTNOE (membre de l'équipe d'animation) ; Jean Claude POUSSARD ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Guillaume RUMIEL ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Antoni VALERO CABRE.

Excusés : Jacky ANTONIAZZA ; Daniele DUPLAT BAZIL ; Christine Le GUENNEC ; Sophie PONS ; François RICHE (co-président).

Mairie de Paris Centre : Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice de la Participation Citoyenne.

Réponses aux questions et signalements de la réunion précédente par la Coordination de la Participation citoyenne :

- Cadre urbain :

Plusieurs nuisances lumineuses issues de commerces sont rapportées : Korean cosmetics et le Lizard Lounge dans la rue du Bourg Tibourg ainsi que le Cox dans rue des Archives. Ils projettent dans l'espace public des publicités par projection lumineuse (cf. [support de présentation p.7](#)). La Mairie de Paris n'a-t-elle pas interdit l'utilisation de panneaux publicitaires numériques ? Les commerces peuvent-ils quand même les utiliser même si ceux-ci sont à l'intérieur de leur magasin (voir en vitrine) ?

La Mairie a interrogé les services compétents sur la réglementation en vigueur. Le Conseil quartier peut-il nous indiquer s'il fait référence à une utilisation diurne ou nocturne ?

La Mairie de Paris Centre rappelle par ailleurs au Conseil de quartier la nécessité d'effectuer ces signalements via l'application « Dans ma rue », cela permet aux services d'être informés de cette situation, et de faire suivre le signalement à l'autorité compétente le cas échéant. Il existe une rubrique dédiée dans l'outil : activités commerciales et professionnelles – nuisances lumineuses – éclairages gênants de commerces, bureaux ou panneaux lumineux.

Les membres du Conseil de quartier précisent en réponse à la question de la mairie que :

- Les projections lumineuses issues du Cox sont en soirée et nocturne, sur la façade du cloître des billettes.
- Les projections lumineuses issues du commerce Korean Cosmetics sont diurnes sur le bitume de la rue.

- Propreté:

Une conseillère de la commission Propreté rapporte que depuis 2021, des anomalies sont récurrentes sur le secteur. Un reportage photo listant plusieurs adresses/lieux est présenté en séance (cf. support de présentation p. 8 à 10). Le Conseil de quartier demande qu'un atelier citoyen ou une assemblée plénière des Conseil de quartier de Paris Centre soit organisé par la Mairie de Paris Centre sur le thème de la propreté.

Concernant la proposition d'un atelier citoyen ou d'une assemblée plénière sur le thème de la propreté, cela pourrait être une piste intéressante à explorer. La Mairie de Paris Centre doit toutefois étudier les modalités et les possibilités d'organisation en concertation avec les différents acteurs concernés.

Pour rappel, elle a associé les Conseils de quartier à la rédaction du plan de propreté en début de mandature, notamment sur les besoins à renforcer. Cependant, elle reste à disposition pour en discuter plus en détail et voir comment elle pourrait éventuellement avancer sur ce sujet.

- Arbitrages des élus
- Format (Ateliers/FAQ/Signalements)
- Organisation via la coordination des CQ (document de présentation)
- Association de la division de la propreté (plan propreté)

Par ailleurs, la Mairie de Paris Centre pourra proposer aux Conseils de quartier une réunion courant avril 2025 de présentation de l'étude de l'APUR sur la propreté de l'espace public et des corbeilles de rue en lien avec les incivilités/points noirs.

- Sécurité:

Suite à l'atelier Citoyen du 12.12.2024 avec la Police Municipale, le Conseil de quartier vote 3 actions qu'il souhaite transmettre à la Police Municipale. Il demande un contrôle plus intensifié du trafic de drogue et stupéfiants sur les lieux suivants:

- Ilot rue de Plâtre rue des Blancs Manteaux, rue des Archives et rue du Temple:
- Rue Montmorency:
- Rue des Haudriettes et aux alentours des commerces place Renée Vivien.

Le Conseil de quartier pose la question suivante: A qui doit-on envoyer les 3 actions ou signalement mensuel? A la coordination? Par email fonctionnel? Qui est le référent?

La Mairie de Paris Centre est en lien avec les différentes parties prenantes sur la méthodologie qui sera mise en place. Un mail récapitulatif sera transmis aux Conseils de quartier dans les prochains jours.

- Mobilité:

Le Conseil de quartier rapporte les signalements récurrents suivants:

- Le bus 69 (direction Gambetta) et le bus 76 (direction Montreuil Hôpital) circulant rue François Miron ne marquent pas l'arrêt à rue de Jouy. Ils sont la plupart du temps et même sans aucun travaux, déviés sans communication.
- Le bus 96, des stops ne sont pas marqués entre l'arrêt Hôtel de Ville et la place des Vosges. Un membre du Conseil a interrogé le conducteur du bus qui a répondu « On ne marque pas l'arrêt entre Hôtel de Ville et Places des Vosges pour aller plus vite. »

Le Conseil de quartier demande à la Mairie de Paris Centre si elle peut engager une discussion avec IDF-Mobilités sur ces problématiques ?

Les arrêts rue de Jouy et Saint-Paul des lignes 69 (direction Gambetta), 76 (Montreuil-Hôpital) & 96 (Porte des Lilas) ne sont plus desservis en raison des travaux sur la Place Saint-Gervais, où se construit un jardin mémoriel en hommages aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 (plus d'infos ici : <https://www.paris.fr/pages/le-futur-jardin-memoriel-de-la-place-saint-gervais-22026#:~:text=Le%20jardin%20en%20hommage%20aux,laquelle%20la%20place%20sera%20v%C3%A9g%C3%A9talis%C3%A9e>). La Mairie de Paris Centre est navrée de constater la mauvaise information du chauffeur.

Par ailleurs, la déviation est annoncée jusqu'au 8 mars, mais les travaux sur la place Saint-Gervais ne se termineront pas avant avril 2025.

Elle regrette l'absence d'affichage de la RATP à ce sujet, et elle les saisira afin que la communication soit adaptée. La Mairie renvoie les conseillers aux sites de la RATP des lignes concernées pour des informations complètes sur la circulation des bus.

Elle invite les conseillers par ailleurs à alimenter de photos/vidéos, de dates et d'adresses précises vos signalements, afin de faciliter l'identification du problème, et sa résolution.

Suite à cette réponse, le Conseil de quartier soulève plusieurs interrogations :

A qui ces signalements alimentés par des photos, vidéos, dates et adresses précises, doivent être adressés ? Il souligne que l'application "Dans Ma Rue" ne permet pas ce type de signalement. La Mairie de Paris Centre peut-elle rappeler à ses prestataires la nécessité de respecter les délais de travaux ? À ce titre, l'arrêt de bus François-Miron a été supprimé en raison de travaux dont l'achèvement semble dépasser les délais prévus.

Nouvelle question votée par le Conseil de quartier :

Quelles sont les causes de la panne d'électricité massive survenue le 3 février à Paris ?

Signalement :

Le Conseil de quartier demande une réactualisation d'un signalement précédemment voté qui concerne le retrait de la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple ne respectant pas le Manifeste Parisien. Le Conseil de quartier demande où en est l'instruction de ce dossier ? Un résumé du signalement est présenté à l'assemblée (page 10 du support de présentation) : Le 28 mars 2024, l'ABF a confirmé le refus de modification de

la devanture en bois du 105 rue Vieille du Temple et a recommandé un signalement à la Direction de l'Urbanisme (DU). Ce signalement a été effectué le jour même et confirmé par un accusé de réception. Aucune trace de dossier récent n'a été trouvée sur la plateforme Open Data. Le 2 avril, les services d'urbanisme ont indiqué avoir saisi le service compétent et ont promis une réponse dès réception des informations demandées.

Informée oralement par un membre de l'équipe d'animation, la DU a déclaré qu'un contrôle serait effectué et un retrait de la décision tacite. Pour rappel, le Conseil de quartier a voté, en avril 2024, une motion concernant la protection des paysages urbains de Paris Centre.

Commission Langue et Savoir : Restitution de la Dictée Historique :

L'événement s'est déroulé le 1er février 2025, après quatre mois de préparation par une équipe de huit personnes. Il a réuni 71 participants autour d'une dictée rédigée par Éliane ROSENBERG-MOUNIER et Pierre POUHEY-MOUNOU et d'un diaporama historique conçu par Jacques MAEGHT.

Les participants ont reçu un livret-souvenir retraçant des événements marquants de 2024. Un goûter convivial a conclu l'événement, avec la distribution de plus d'une centaine de livres offerts par diverses institutions du quartier (Musée Picasso, Maison de la Poésie, Centre Wallonie-Bruxelles...).

Des photos de l'événement sont consultables [aux pages 17 à 21 du support de présentation de la réunion](#).

Commission Sécurité : Restitution du GPO du 28 janvier 2025 :

Le rapport présenté ([consultable aux pages 23 à 31 du support de présentation](#)) en séance et lors du GPO met en lumière des problématiques persistantes en matière de sécurité et de tranquillité publique, notamment :

- Agressions et trafic de drogue dans plusieurs rues (Plâtre, Sainte-Croix, Blancs-Manteaux, Temple, René-Vivien, Haudriettes, Michel-Lecomte et Montmorency).
- Nuisances liées aux livreurs et aux consommateurs d'alcool sur la voie publique.
- Problèmes de circulation et de stationnement, dus aux modifications récentes des plans de voirie.
- Nuisances nocturnes liées aux terrasses et restaurants de certains commerces.
- Problèmes de circulation liées aux files d'attente devant certains magasins.
- Dépôts sauvages de déchets, urine sur la voie publique et réduction du nombre de poubelles.

Le référent informe que des actions sont en cours par la Police Municipale. Cependant elle reconnaît des difficultés à endiguer ces phénomènes.

Les conseillers peuvent transmettre leurs inquiétudes et signalements à l'adresse suivante : ma-securite@conseil-de-quartier.fr

Commission Sécurité : Rencontre citoyenne avec la Police Municipale du 8 février 2025 :

Cette réunion, organisée par l'Observatoire de la tranquillité publique, visait à discuter du rôle de la Police Municipale dans le cadre du concept de la "ville du quart d'heure".

Les mesures annoncées :

- Nomination de référents de quartier pour assurer un lien entre les citoyens et la Police Municipale.
- Renforcement de la présence de la Police Municipale dans les parcs et jardins.
- Amendes ou formations pour les cyclistes ne respectant pas le Code de la rue.
- Sanctions accrues pour les terrasses de restaurants en infraction.

- Renforcement des verbalisations et opérations « coup de poing ».
- Mise en place d'ateliers de self-défense et de 'commerces refuges' pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes.

Commission Écoles, Familles et Handicap : Fermetures de classes et suppression des décharges de direction :

La commission alerte sur les 198 fermetures de classes prévues à Paris Centre en 2025, avec seulement 21 ouvertures en compensation.

Conséquences :

- Réduction des effectifs enseignants et suppression des décharges de direction, compliquant la gestion des écoles.
- Impact particulièrement fort sur des établissements accueillant des élèves en situation de handicap ou suivant des cursus spécialisés.

Le Conseil de Quartier **vote pour la motion présentée par la commission demandant à la Mairie Paris Centre d'engager (en concertation avec la Mairie de Paris dans une démarche globale) des actions concrètes auprès de l'académie pour sanctuariser les effectifs et les classes dans nos écoles.**

Cela passe notamment par :

- **La demande de revoir le ratio d'encadrement sur Paris pour tenir compte des nouvelles réalités des écoles (Moussy-Archives) et des collèges (François Couperin) : mixité sociale, besoins spécifiques (ULIS, PU2A, CHAM, Handicap, LSF...).**
- **Profiter de cette légère baisse des effectifs pour soulager les classes déjà surchargées dans les écoles et les collèges.**
- **Aider les écoles et collèges de Paris Centre, à développer des projets pédagogiques attractifs et inclusifs.**

Budget Participatif 2025 :

Le Conseil de quartier vote pour soutenir le projet : [les Jardiniers du 4ième proposent un projet pédagogique au Jardin des Blancs Manteaux.](#)

D'autres projets issus des autres Conseils de quartier de Paris Centre sont en cours d'études. La liste est disponible [aux pages 50 à 51 du support de présentation.](#)

Informations diverses :

- Date du prochain Conseil de quartier :
Lundi 10 mars
- Accès au réseau wifi à la Mairie de Paris Centre :
Nom du réseau wifi : **VDP-INVITE**
 - Il est destiné aux invités n'ayant pas de compte professionnel Ville de Paris.
 - L'invité renseigne son prénom, son nom, son adresse mail et indique le mail de la coordination de la Participation Citoyenne.
 - La coordination de la Participation Citoyenne validera l'accès en cliquant sur le lien reçu par mail.
 - L'accès est valide 1 journée.

- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr :** <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilité-du-quotidien-3800?>
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels),** un signalement est possible en ligne (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.

- Liens utiles :
 - Les comptes rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur la page dédiée du Conseil de quartier : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.